



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 mars 2024

L'État est aux côtés des communes et à l'écoute des élus

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, s'est rendu à l'Assemblée Générale des maires du département qui s'est tenue ce samedi 9 mars 2024 à Tresses, à l'invitation de Bernard LAURET, président de l'association des maires de la Gironde, et en présence des élus et parlementaires du département.

Il a salué l'action et l'engagement remarquables des maires et des élus locaux qui exercent au quotidien des missions au service de l'intérêt général avant de réaffirmer la mobilisation de l'ensemble des services de l'État à leurs côtés.

Le soutien financier

L'État soutient financièrement les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire. **En 2023, ce sont plus de 500 opérations qui ont ainsi été soutenues par les subventions de l'État pour un montant total de 64,1 millions d'euros**, contre 38,4 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 67%. En 2024, l'État poursuivra cet appui, avec une attention particulière aux projets inscrits dans une démarche écologique dans le cadre des futurs Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique. **Le Fonds Vert** permettra par exemple de soutenir les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, des écoles ou de l'éclairage public, les projets de valorisation des biodéchets ou encore de renaturation des villages.

Au-delà de l'accompagnement financier, **l'État soutient les collectivités dans leurs besoins en ingénierie pour renforcer le développement local et l'attractivité de leurs territoires**. C'est le sens du travail au quotidien des services de l'État et des sous-préfets d'arrondissement, et de la plateforme nationale <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> qui présente tous les dispositifs à destination des collectivités. L'État et ses opérateurs poursuivront cette politique d'accompagnement, avec tout un panel de programmes et de dispositifs adaptés aux besoins et aux singularités de chacun : Action cœur de ville, Petites villes de demain, Villages d'Avenir, Territoires d'industrie, etc.

Face au défi de la transition écologique, le préfet a invité les élus à s'engager pleinement dans le travail de territorialisation suite au lancement de la COP régionale le 1^{er} décembre dernier, et à poursuivre les projets pour accélérer la production des énergies renouvelables en Gironde.

Le renforcement de la sécurité

Il a par ailleurs souligné la nécessité de renforcer la sécurité des concitoyens en parfaite complémentarité avec les maires. Il a notamment rappelé l'engagement de l'État de renforcer la présence des forces de l'ordre dans tous les territoires, avec **l'ouverture prochaine de 3 nouvelles brigades de gendarmerie fixes et mobiles (Izon, Mios et Le Barp)**, et à sa volonté de mieux lutter contre les violences intrafamiliales avec la création à venir de **2 postes supplémentaires d'intervenant social en commissariat et gendarmerie (ISCG)**.

La viticulture

Enfin, il est revenu sur les mesures mises en œuvre par l'État accompagner les exploitants agricoles et viticoles impactés, en particulier l'ouverture des permanences agricoles, tous les vendredis dans chaque sous-préfecture, pour apporter un traitement personnalisé aux agriculteurs en difficulté.

La lutte contre la « cabanisation »

À l'issue de l'Assemblée Générale, **le préfet a signé une charte** avec l'association des maires de la Gironde, le conseil départemental, le parquet, la chambre d'agriculture, la chambre des notaires, SAFER et ENEDIS, **pour renforcer l'action publique en matière de lutte contre les constructions illégales** en coordonnant les moyens et les actions. **Cette charte sera accompagnée du déploiement, au cours de l'année, de la plateforme LUCCI (Lutte Contre les Constructions Illégales) qui fournira aux communes un outil d'aide à la rédaction semi-automatisée des procès-verbaux et de suivi des procédures.**

« L'État, avec l'ensemble des sous-préfets et de ses services, est pleinement mobilisé pour travailler aux côtés des élus locaux, bâtir des coopérations, des partenariats, et construire l'avenir du département de la Gironde en partenariat avec les acteurs du territoire ». Étienne GUYOT.